La génétique,
un investissement abordable, rentable et incontournable

UN LEVIER EFFICACE POUR AMÉLIORER MES PERFORMANCES TECHNIQUES ET MES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

France Génétique Elevage

GÉNÉTIQUE OVINE

l'investissement qui fait des petits

GÉNÉTIQUE OVINE

l'investissement qui fait des petits

Pourquoi investir dans la génétique

En complément de la maîtrise de l'alimentation, du système de production et de la gestion sanitaire du troupeau, l'amélioration génétique du cheptel ovin offre de réelles possibilités d'**améliorer les performances techniques** (prolificité, valeur laitière, qualités bouchères…) et ainsi **les résultats économiques de l'élevage.**

Levier efficace pour améliorer le revenu, la génétique nécessite de la continuité dans l'effort de sélection mais récompense l'investissement par les **impacts positifs** qu'elle a **sur le long terme sur l'ensemble des performances de l'élevage.**

Alors n'hésitez plus !
Investissez dans la génétique ovine : vous y retrouverez vos petits !

Comment procéder et pour quel bénéfice

De 300 à 500 €
C'est le coût d'un bélier sélectionné, soit moins de 5 % du chiffre d'affaires de la vente des agneaux !

Investir dans la génétique, c'est d'abord et avant tout utiliser des **reproducteurs qualifiés.** Il faut alors avoir en tête que :

- le bélier dans lequel vous aurez investi sera le père d'un nombre conséquent d'agneaux (250 à 500 sur sa carrière selon le niveau de productivité et le système d'élevage) ;
- la valeur génétique de ce bélier va influer sur les performances zootechniques de sa descendance, à savoir :
  - la prolificité et la valeur laitière de ses filles conservées pour la reproduction ;
  - la croissance et la conformation des agneaux de boucherie.

Bénéfice à court terme

+ 5 €
de marge/ agneau dès la première mise-bas (utilisation de béliers améliorateurs en IA)*

Utiliser un bélier sélectionné (en IA ou en monte naturelle) **porte ses fruits dès les premiers agnelages.** En effet, les agneaux produits sont mieux conformés, plus lourds et moins gras et donc mieux payés. En parallèle, ils expriment une meilleure efficacité alimentaire et une croissance supérieure, d'où une baisse des charges alimentaires.

Bénéfice à moyen terme

Les agnelles filles des béliers d'IA améliorateurs ont un potentiel génétique de + 2 à 6 litres/an suivant les races (soit + 1 à 3 % pour une production de 180 litres/an)*

Vous constaterez une **amélioration progressive des performances** de votre cheptel. En effet, le **progrès génétique est cumulatif.** Le renouvellement systématique à partir d'agnelles issues de béliers sélectionnés permet d'accroître le niveau génétique du troupeau génération après génération.

*Source : Institut de l'Élevage

Génétique ovine, vous avez tout à y gagner

L'UTILISATION DE BÉLIERS AMÉLIORATEURS ET/OU D'AGNELLES SÉLECTIONNÉES CONTRIBUE, À MOYEN TERME, À OBTENIR :

+ d'agneaux

En production allaitante, la maîtrise de la productivité est le premier levier technique d'amélioration du revenu.

↗ **Pour un troupeau de 200 brebis, pour 0,15 point de productivité en plus, le produit s'accroît de 2 200 € soit + 1 570 € de solde sur coût alimentaire.**
(Source : Réseaux d'élevages ovins Nord Picardie)

+ de lait

+ de taux

En production laitière : meilleur paiement du lait (quantité et qualité).

En production allaitante : meilleure croissance des agneaux en allaitement et économies sur l'achat de poudre de lait.

↗ **Pour un troupeau de 200 brebis, une différence de Poids Age Type à 30 jours (PAT 30) de 3 kg entraîne une économie de 1 000 € sur le concentré agneaux.**
(Source : Réseaux d'élevages ovins Nord Picardie)

+ d'efficacité alimentaire

Moins de fourrage et de concentrés consommés pour un même niveau de production.

↗ **Economie possible de 30 % de concentré par litre de lait produit, soit 25 € / 1 000 litres de lait produits.**
(Source : Contrôle laitier zone Roquefort).

Les exemples présentés correspondent à des cas concrets où le potentiel génétique est optimisé par la conduite technique de l'élevage.

NE PAS INVESTIR VOUS COÛTE CHER

Pour des raisons d'économie sur le court terme, l'achat d'un bélier non qualifié et sans garantie d'origine peut avoir des effets négatifs* :

Une baisse de prolificité des agnelles retenues.
Pour une prolificité initiale de 160, choisir 20 agnelles issues de ce bélier peut entraîner :
- une baisse de 5 à 10 % de cette prolificité ;
- une dizaine d'agneaux produits en moins par ces agnelles durant leur carrière ;
- une perte de plus de 500 €.

Une baisse de la croissance des agneaux de boucherie du fait d'une dégradation à la fois de la valeur laitière des filles de ce bélier et du potentiel de croissance des agneaux.
Pour un GMQ initial de 320 g/jour, l'engraissement des agneaux issus des filles de ce bélier va engendrer :
- une baisse de GMQ de 35 g par jour ;
- un coût supplémentaire de 525 €.

↗ **Au final, une économie de 100 € dans l'achat d'un bélier non qualifié peut entraîner des pertes 10 fois supérieures à l'économie !**

*Sources des données chiffrées : Réseaux d'élevages ovins Nord Picardie

La génétique, facteur d'efficacité technique

AU-DELÀ DES GAINS ÉCONOMIQUES QU'IL GÉNÈRE, L'INVESTISSEMENT GÉNÉTIQUE APPORTE UN NOMBRE IMPORTANT DE SERVICES ET CONTRIBUE À LA SIMPLIFICATION DU TRAVAIL DE L'ÉLEVEUR.

1 **Les groupages des chaleurs** pour les chantiers d'insémination animale dispensent de la surveillance des luttes et permettent des agnelages groupés

→ **Une meilleure organisation des périodes d'agnelage** sur des périodes plus courtes et concentrées

→ Une **planification optimisée des périodes de vente** des agneaux

2 **Vous bénéficiez également du travail de sélection** sur des critères comme la qualité des aplombs (déterminante pour la marche, donc la longévité) et la conformation des mamelles (pour la traite)

→ **Des aptitudes fonctionnelles améliorées**

3 En réalisant **une sélection génétique constante,** vous obtenez un **troupeau homogène** (moins de disparités entre individus)

→ **Une conduite du troupeau facilitée**

4 En achetant votre renouvellement, **vous bénéficiez du travail d'élevage** pour vos futures brebis (tri et vieillissement) réalisé par le sélectionneur fournisseur

→ **Un travail simplifié**

TÉMOIGNAGES

Ils sont éleveurs ovins et depuis quelques années ils ont décidé d'investir dans la génétique.

STEPHAN MÉDARD (AVEYRON)

Grâce à la sélection, on améliore le tout.

« Je suis éleveur depuis 8 ans. Je m'aperçois que la génétique du troupeau progresse. Au niveau de la quantité de lait bien sûr mais aussi de la qualité des mamelles. Grâce à la sélection, on améliore le tout.
Je pense que j'ai un troupeau homogène. Je n'ai pas de championne mais en moyenne de bonnes brebis. »

JEAN-FRANÇOIS MARTEAU (DEUX-SÈVRES)

La génétique m'a permis de mieux m'organiser au niveau du temps de travail.

« Je pose des éponges sur 700 brebis sur lesquelles je fais 1/3 d'IA et 2/3 de monte naturelle. Je pose des éponges sur des lots importants pour être pris le moins longtemps possible à l'agnelage. Les agnelages groupés me permettent aussi de gérer mes lots plus facilement, pour séparer les simples des doubles par exemple.
Cela me permet de mieux m'organiser au niveau du temps de travail. »

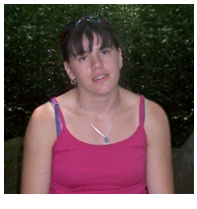

MAGALI PERRIN (TARN) - POSSÈDE UN TROUPEAU DE 370 BREBIS DE RACE RUSTIQUE, ET 9 BÉLIERS DE RACE BOUCHÈRE POUR DU CROISEMENT TERMINAL.

J'ai moins de pertes d'agneaux.

« J'achète entre 60 et 70 agnelles par an. Je n'ai pas envie de m'embêter.
Pour les produire moi-même, il faudrait que je fasse un lot spécifique en espérant ne pas faire trop de mâles. J'achète en juin les agnelles à 4 mois déjà démarrées.
Je les rentre directement alors qu'il n'y a pas trop d'agneaux en bergerie. J'ai moins de perte que si je les produisais car elles sont déjà démarrées. Le cap délicat est passé. »

Utiliser un bélier qualifié, une garantie de qualité sanitaire

LES ÉLEVAGES DE SÉLECTION, PRODUCTEURS DE BÉLIERS QUALIFIÉS, FONT L'OBJET D'UN SUIVI ATTENTIF DE L'ÉTAT SANITAIRE ET SONT ENGAGÉS DANS DES PLANS DE LUTTE CONTRE LES MALADIES LES PLUS PROBLÉMATIQUES.

En matière de tremblante classique :
- les mâles sont tous homozygotes résistants : ils transmettent un allèle de résistance à chacun de leur descendant ;
- les femelles sont au minimum hétérozygotes résistantes : elles sont elles-mêmes résistantes à cette maladie.

Ainsi, utiliser un bélier dont on ne connaît pas le statut vis-à-vis de la tremblante peut faire augmenter la sensibilité du troupeau, puisqu'il peut transmettre sa sensibilité à ses descendants.
En cas de détection de la tremblante classique dans un troupeau, l'élevage subit les contraintes suivantes :
- interdiction de sortie des animaux ;
- génotypage et abattage de tous les animaux sensibles à la tremblante : ce nombre peut dépasser 50 % dans le cas des élevages ne s'étant jamais préoccupés du statut de leurs béliers vis-à-vis de la tremblante ;
- remplacement des animaux abattus par des animaux résistants. Une indemnisation des animaux abattus est prévue mais son montant ne couvre pas l'ensemble du manque à gagner qu'entraîne l'apparition de la tremblante dans un élevage.

La solution reste donc l'utilisation de béliers qualifiés dont la résistance a été vérifiée.

EN SAVOIR PLUS

Acheter des reproducteurs sélectionnés dans le cadre des schémas génétiques gérés par les Organismes et Entreprises de Sélection (OES), c'est s'assurer de disposer de données fiables, qui sécurisent l'investissement.

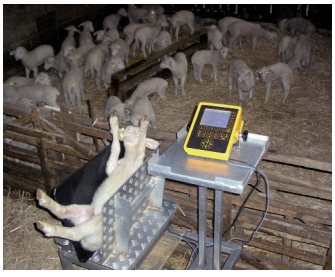

↗ **Les index traduisent la supériorité génétique de ces reproducteurs,** c'est-à-dire le progrès génétique qu'ils peuvent apporter ; le calcul des index se base sur des données collectées en ferme, en station de contrôle individuel ou en centre d'élevage, et dans le cadre de programmes de testage sur descendance. L'INRA et l'Institut de l'Elevage, en s'appuyant sur des méthodes reconnues et de multiples contrôles et vérifications des données, sont les garants de la qualité des index. Leur fiabilité est appréciée grâce au Coefficient de Détermination (CD) qui les accompagne.

↗ **Ces index sont traduits en qualifications validées par l'OS** et sur lesquelles l'éleveur peut s'appuyer pour choisir ses reproducteurs. Ces qualifications indiquent la ou les améliorations que pourront apporter les reproducteurs qualifiés (qualités bouchères, qualités d'élevages…).

↗ **D'un point de vue sanitaire, les règlements techniques des OS** imposent à leurs adhérents des protocoles de certification sanitaire vis-à-vis de la tremblante, et pour certains, vis-à-vis de la Visna Maëdi.

TÉMOIGNAGE DE BERTRAND PATENÔTRE (ÉLEVEUR DANS L'AUBE)

Acheter des animaux qualifiés, ce n'est pas plus cher !

« Entre une agnelle qualifiée à 130 € et une non qualifiée à 110 €, je gagne 0,2 agneau en moyenne. Sur la carrière de la brebis, c'est sans problème que je le récupère. Pour les béliers bouchers, ce n'est pas les 100 - 150 € de plus qui sont importants. Le coût par agneau est négligeable. Ce n'est pas ça qui coûte cher. En faisant attention au potentiel de croissance, on récupère l'investissement sans aucun problème. »

LE RENOUVELLEMENT DU TROUPEAU : ÉTAPE ESSENTIELLE POUR AMÉLIORER LES RÉSULTATS DE PROLIFICITÉ.

Au-delà du choix raisonné de vos béliers, vous devez en plus respecter quelques règles essentielles dans la gestion du renouvellement des femelles reproductrices de votre troupeau, qu'il s'agisse de brebis présentes dans le troupeau ou d'achats extérieurs.

Des études* ont montré que :
- la prolificité des brebis culmine vers 4 - 5 ans d'âge ;
- la proportion de brebis improductives devient significative à partir de 5 - 6 ans ;
- la mortalité des agneaux augmente très rapidement à partir de 6 - 7 ans.

Le maintien d'un renouvellement minimum de 20 % par an est donc une nécessité !

Réduire, **une seule année,** le nombre d'agnelles de renouvellement (pour produire plus d'agneaux de boucherie) ou le nombre d'agnelles achetées (pour réduire les charges) va entraîner un vieillissement du cheptel, avec pour conséquences les années suivantes :
- une baisse du nombre d'agneaux de boucherie produits ;
- une perte du progrès génétique qui aurait dû être apporté par les animaux jeunes.

Ce choix peut donc avoir des conséquences financières préjudiciables. A titre d'exemple :
- l'augmentation de la taille du troupeau (de 200 à 350 brebis sur 5 ans) par la baisse du taux de réforme peut engendrer une perte potentielle de 30 % du revenu du fait de la chute de la productivité numérique ;
- le non renouvellement (pas de réforme) une année donnée peut causer, du fait de la baisse de productivité des brebis et de la hausse de la mortalité des agneaux, une perte de revenu pendant plusieurs années (- 5 % par an pendant 4 ans pour un élevage de 500 brebis).

Réduire le renouvellement une année fait baisser le niveau génétique du troupeau et la production d'agneaux pour les années suivantes !

*Sources des données chiffrées : Institut de l'Élevage / INRA / AROA

Des interlocuteurs au service des éleveurs

GÉNÉTIQUE OVINE
l'investissement qui fait des petits

En fonction du système d'élevage choisi, un réseau de compétences se tient à votre disposition.

Ce réseau est constitué bien entendu par **les opérateurs de la génétique** que sont les Organismes de Sélection et les Centres d'Insémination mais aussi des techniciens des Chambres d'Agriculture et des Organisations de Producteurs.

Ces interlocuteurs vous apporteront des références technico-économiques pour **vous guider dans vos investissements en reproducteurs** (IA comprise) **et dans la gestion de votre troupeau** (dont la gestion du renouvellement).

En fonction des orientations choisies, l'achat des reproducteurs doit se réaliser de la façon la plus optimale (âge des animaux, variété du choix) qui peut différer selon les races.
Vos correspondants techniques pourront vous répondre sur les périodes de disponibilité et de réservation les plus favorables.

Pour plus d'informations, contacter :

RECONQUÊTE OVINE

CONTACT RACES DE FRANCE :
Bertrand Bouffartigue
Tél. : 01 40 04 52 33
bertrand.bouffartigue@racesdefrance.fr

CONTACT INSTITUT DE L'ÉLEVAGE :
Laurence Tiphine
Tél. : 01 40 04 49 66
laurence.tiphine@idele.fr

Rédaction : Bertrand Bouffartigue et Marianne Orlianges (Races de France), Pierre-Guillaume Grisot (FNO), Eric Jullien - Jérôme Raoul - Laurence Tiphine (Institut de l'Elevage).
Conception : Bêta Pictoris

Crédits photos : Condédération Générale de Roquefort - CIIRPO - Ferme expérimentale de Carmejane - GIS id 64 - Sophie Normant/INRA - DR/Institut de l'élevage - Pâtre

ISBN : 978-2-36343-204-9 - Février 2012